

Accueil de Loisirs Sans Hébergement ''la ruche''

Le bourg 46300- Anglars Nozac
Tél : 09 60 39 08 45
Juliette: 06 73 19 94 53
Email : centredeloisirsanglarsnozac@orange.fr
Site : anglars-nozac.com

Fiche d'inscription pour les vacances d'été du 04/07/11 au 02/09/11

Pour répondre à une réelle demande, les mairies des communes d' Anglars-Nozac, Fajoles, Lamothe-Fénélon, Masclat, Milhac, Payrac, Rouffilhac et Saint Cirq Madelon ont décidé de mettre en place cet accueil en partenariat avec la CAF et la MSA depuis le mois de juillet 2009.

Le Centre de Loisirs «La ruche» à Anglars Nozac accueille les enfants de 3 ans à 12 ans, nous disposons de 8 places pour les enfants de 3 à 5 ans et 12 places pour les enfants de 6 à 12 ans.

HORAIRES: de 7h30 à 18h00 les mercredis et les vacances scolaires, hormis celles de Noël (fermeture annuelle).

Cet accueil propose à vos enfants des loisirs et des activités encadrés par du personnel qualifié.
Les **tarifs** sont fixes et prennent en compte les sorties sans supplément.

la journée : 10€ ou 8€ si le quotient familial est inférieur à 650€

la ½ journée : 5€ ou 4€ si le quotient familial est inférieur à 650€

le repas du midi : 2€ (pour les enfants restant la journée, le repas est collectif de ce fait il sera donc obligatoirement pris au Centre de Loisirs)

le goûter est offert et collectif

Nous acceptons les bons CAF et MSA.

Merci de renseigner cette fiche le plus précisément possible

Mme M. :

Adresse :
.....

Profession des parents:mère:.....père:.....

Téléphone fixe : téléphone portable :

Mèl :

N° CAF : **Quotient familial:**..... ou N° MSA :

Enfant(s) concerné(s) :

NOM	PRENOM	DATE DE NAISSANCE

Lors d'une première inscription, un règlement intérieur, une autorisation de photographe, ainsi qu'une fiche sanitaire de liaison vous seront transmis, elles seront à nous retourner, complétées et signés.

Cochez les cases pour indiquer la présence de votre/vos enfant(s):

JUILLET

Semaine 1		Matin	Repas	Après-midi	Semaine 3		Matin	Repas	Après-midi
lundi	04/07/11				lundi	18/07/11			
mardi	05/07/11				mardi	19/07/11			
mercredi	06/07/11				mercredi	20/07/11			
jeudi	07/07/11				jeudi	21/07/11			
vendredi	08/07/11				vendredi	22/07/11			
Semaine 2					Semaine 4				
lundi	11/07/11				lundi	25/07/11			
mardi	12/07/11				mardi	26/07/11			
mercredi	13/07/11				mercredi	27/07/11			
jeudi	14/07/11	FERIE			jeudi	28/07/11			
vendredi	15/07/11				vendredi	29/07/11			

AOUT

Semaine 5		Matin	Repas	Après-midi	Semaine 7		Matin	Repas	Après-midi
lundi	01/08/11				lundi	15/08/11	FERIE		
mardi	02/08/11				mardi	16/08/11			
mercredi	03/08/11				mercredi	17/08/11			
jeudi	04/08/11				jeudi	18/08/11			
vendredi	05/08/11				vendredi	19/08/11			
Semaine 6					Semaine 8				
lundi	08/08/11				lundi	22/08/11			
mardi	09/08/11				mardi	23/08/11			
mercredi	10/08/11				mercredi	24/08/11			
jeudi	11/08/11				jeudi	25/08/11			
vendredi	12/08/11				vendredi	26/08/11			

Semaine 9		Matin	Repas	Après-midi
lundi	29/08/11			
mardi	30/08/11			
mercredi	31/08/11			
jeudi	01/09/11			
vendredi	02/09/11			

Commentaires et suggestions:

Nous vous rappelons que cette fiche vous engage :

- à amener votre/vos enfant(s) les jours où il(s) a(ont) été inscrit
- de signaler toute absence au plus vite.
- De fournir une ordonnance du médecin en cas de médication

La direction:

La mairie d'Anglars-Nozac:

Signature des parents:

